

Congrès de la Société Suisse pour la Chirurgie Orale et la Stomatologie (SSOS)

Centre de Congrès La Poste, samedi le 22 juin 2019

Concours de communications libres destinée aux médecins-dentistes assistants en formation postgrade

Dans le cadre du congrès annuel de la SSOS, les étudiants et les médecins-dentistes assistants en formation structurée ont la possibilité de présenter une brève communication scientifique faisant l'objet d'un concours. Ce dernier est ouvert aux concoureurs et confrères qui poursuivent actuellement une formation postgrade en Chirurgie orale, de même qu'à ceux qui l'ont terminée depuis 12 mois au plus. Le temps de parole est limité à 10 minutes et le sujet doit être en rapport avec la Chirurgie orale ou la Stomatologie. La communication fait l'objet d'une discussion immédiate.

Le résumé (abstract) doit être rédigé sous forme numérique au format IADR (objectifs, matériel et méthode, résultats, conclusion) et parvenir par courrier électronique au secrétariat SSOS, au plus tard le **31 mai 2019**.

Le concours de communications libres de la SSOS est doté d'un montant de CHF 2'250.-. Le lauréat du meilleur travail se verra récompensé par une somme de CHF 1000, le deuxième de CHF 750.- et le troisième de CHF 500.-

Tous les participants acceptés à participer sont invités gratuitement au congrès et recevront un remboursement des frais de voyage de CHF 100.-.

Courriel: info@ssos.ch

Objet: «Concours Visp 2019»



Prof. Dr. Vivianne Chappuis
Secrétaire SSOS